



**ADDITIF N°1 DU 27 1 JUI 2026 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE DEPOT ET
D'OUVERTURE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 00000093/AONO/MINEE/CIPM/2026 DU 10 juillet 2026
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SYSTEME D'ALIMENTATION EN EAU
POTABLE (SAEP) AVEC POMPE A ENERGIE SOLAIRE (PES) DANS LE VILLAGE
NKOLMEWOUT 2 – EKO RANCH, DANS L'ARRONDISSEMENT D'ENDOM, DEPARTEMENT
DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE).**

L'Appel d'Offres susmentionné est modifié ainsi qu'il suit :

1° PIECE 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Au lieu de :

12. Remise des offres

La soumission étant en ligne, l'offre rédigée en français ou en anglais, devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 03 août 2026 à 10 heures précises. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 03 août 2026 à 11 heures par la Commission d'Organisation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie à la sous-direction des Affaires Générales du bâtiment annexe.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée. ✓

Lire :

12. Remise des offres

La soumission étant en ligne, l'offre rédigée en français ou en anglais, devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 11 août 2026 à 10 heures précises. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 11 août 2026 à 11 heures par la Commission de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie à Yaoundé –Mvog Ada, nouveau bâtiment annexe.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

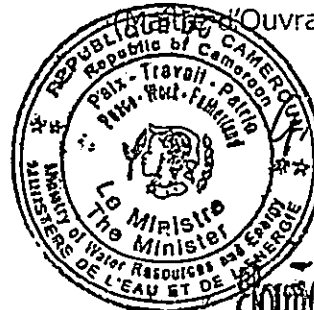
Le reste sans changement.

Yaoundé, le 1^{er} Juin 2026

Amplifications :

- MIN/MAR : Information ;
- ARMP : Publication au Journal ;
- CIPM/MINEE : Information ;
- DAG/MINEE : Suite procédure ;

LE Ministre de l'Eau et de l'Energie
(Membre d'Ouvrage)



Gaston Essomba
Gaston Essomba